



Coordonnateur/trice en environnement - projet

Sommaire de la position

Le/la Coordonnateur(trice) de l'environnement – Projet joue un rôle central dans la planification, la coordination et la surveillance environnementale des travaux de construction sur le site minier. Il/elle agit comme agent de liaison stratégique entre les différents services et l'équipe de Construction, afin d'assurer une exécution conforme, sécuritaire et respectueuse des milieux naturels et de la réglementation.

Ce rôle contribue directement à l'atteinte des objectifs du projet en matière de protection de l'environnement, en veillant à ce que les entrepreneurs et les équipes internes adoptent des pratiques responsables, efficaces et alignées sur les engagements de l'entreprise.

Qu'est-ce que le succès pour le/la coordonnateur(trice) en environnement- projet?

Le succès se voit dans une coordination fluide entre les équipes de construction et de services de surface, des chantiers propres et conformes, et des enjeux environnementaux réglés avant qu'ils ne deviennent des problèmes. C'est quelqu'un qui inspire la rigueur, soutient les entrepreneurs, intègre les ressources locales et permet au projet d'avancer rapidement, durablement et sans surprises.

OBLIGATIONS ASSOCIÉES AUX RESPONSABILITÉS

Responsabilités principales

Coordination et planification environnementale

- Assurer la coordination quotidienne entre les équipes de Services de surface et de Construction pour intégrer les exigences environnementales dans la planification et l'exécution des travaux.



TROILUS

- Participer à l'élaboration et à la mise à jour des plans environnementaux de construction (gestion des eaux, contrôle de l'érosion, matières résiduelles, protection des habitats).
 - Contribuer à la planification des séquences de travaux afin de minimiser les impacts environnementaux et les interférences opérationnelles.
 - Anticiper et planifier, en amont des activités à venir, les besoins en permis, autorisations, approbations et autres exigences réglementaires applicables, afin d'assurer leur obtention dans les délais requis pour soutenir l'échéancier du projet.
 - Coordonner avec les équipes de construction, d'ingénierie, d'opérations et les consultants l'identification des besoins réglementaires, des livrables techniques et des informations requises pour chaque demande.
 - Accompagner les équipes responsables de la conception et de la réalisation afin de préciser leurs besoins, de définir les documents à fournir (plans, devis, dessins techniques, méthodes de travail) et de s'assurer que ceux-ci sont disponibles, complets et conformes aux exigences des autorités.
 - Aider à la réalisation des travaux environnementaux tel que l'échantillonnage et la caractérisation.
-
- Supervision environnementale des chantiers
 - Effectuer des inspections régulières des zones de construction pour vérifier la conformité aux normes environnementales, aux autorisations gouvernementales et aux politiques internes.
 - Surveiller la mise en place et le maintien des infrastructures environnementales (puisards, fossés, bassins, systèmes de pompage, zones de stockage).
 - Documenter les non-conformités, recommander des mesures correctives et assurer le suivi de leur mise en œuvre.

Relations avec les entrepreneurs et équipes internes

- Assurer l'interface quotidienne entre les entrepreneurs, les équipes de terrain, les Services de surface et l'ingénierie pour garantir une compréhension commune des exigences environnementales.
- Participer aux réunions de chantier, aux analyses de risques et aux discussions techniques liées aux enjeux environnementaux.
- Soutenir les entrepreneurs dans l'intégration des pratiques responsables, incluant la gestion des matières dangereuses, des sols, des eaux et des résidus.



Suivi, rapport et conformité

- Réaliser les suivis environnementaux requis durant la construction (eaux, sols, bruit, poussières, biodiversité).
- Préparer les rapports internes et externes destinés aux autorités réglementaires (MELCCFP), aux communautés autochtones et à la direction.
- Contribuer à la mise en œuvre des plans d'urgence environnementale et participer aux exercices de préparation.

Qualification et profil recherché

- **Formation** : Formation universitaire ou collégiale en science de l'environnement ou dans un domaine pertinent
- **Expérience** : 7 à 10 ans en environnement, idéalement en contexte minier ou industriel, incluant une expérience significative en supervision de chantiers de construction.
- **Expertise technique** : Connaissance approfondie des normes environnementales québécoises, des pratiques de gestion des eaux, du contrôle de l'érosion, et des infrastructures de chantier.
- **Compétences relationnelles** : excellente capacité à travailler en milieu éloigné, multiculturel et en collaboration avec des entrepreneurs externes.
- **Langues** : Bilinguisme français–anglais (atout majeur).
- **Habiletés personnelles** : Leadership, rigueur, autonomie, capacité à résoudre des problèmes complexes et à influencer positivement les pratiques des équipes.

CONDITIONS

- ❖ Horaire : 4/3 sur site
- ❖ Salaire : concurrentiel
- ❖ Assurances collectives
- ❖ Environnement de travail dynamique

** Les candidats intéressés doivent soumettre leur cv d'ici le 19 octobre 2026 via l'adresse courriel cv@troilusmining.com en mentionnant le titre du poste en objet. Seuls les candidats (es) sélectionnés (es) pour les entrevues seront contactés (es)